

MODULE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE MEDICALE
EXAMEN THEORIQUE
05 avril 2017

Durée de l'épreuve 1h

- 1. La déontologie médicale est : (R.J)**
 - *A. La science des devoirs du médecin ✓
 - B. Un texte qui régit un syndicat des médecins ✓
 - C. Une association médicale ✗
 - D. Une organisation humanitaire ✗
 - E. Une association des droits du malade ✓

- 2. Le code de déontologie médicale définit : (RF)**
 - A. Les principes et les règles imposables aux médecins ✗
 - B. Les devoirs du médecin ✓
 - *C. Les droits du malade ✓
 - D. Les règles de confraternité ✓
 - E. Les règles d'éthique médicale ✓

- 3. Les dispositions du code de déontologie médicale s'imposent : (R F)**
 - A. Aux médecins des centres hospitalo-universitaires (CHU) ✓
 - B. Au personnel paramédical ✓
 - C. Aux médecins privés ✓
 - D. Aux chirurgiens-dentistes privés ✓
 - *E. Aux pharmaciens privés ✗

- 4. Le conseil de l'ordre des médecins est : (RJ)**
 - A. une association médicale ✗
 - B. un syndicat des médecins ✗
 - *C. une instance qui émet des avis et des recommandations ✓
 - D. Une instance judiciaire ✗
 - E. Composé de membres élus ✗

- 5. En cas de fautes disciplinaire, le médecin est sanctionné par : (RJ)**
 - A. L'officier de police judiciaire ✓
 - *B. Le conseil de l'ordre ✓
 - C. Le directeur de l'hôpital ✗
 - D. Le doyen de la faculté de médecine ✗
 - E. Le procureur de la république ✗

6. la responsabilité disciplinaire du médecin est engagée en cas de : (RJ)
- A. Infraction pénale.
 - B. Faute en matière de diagnostic.
 - C. Faute de service
 - D. Erreur médicale
 - ✓ E. Manquement aux dispositions du code de déontologie
7. Le médecin peut être condamné pour une faute disciplinaire à : (RF)
- A. Un avertissement ✓
 - B. Un blâme ✓
 - C. Une interdiction d'exercer pour une durée déterminée ✓
 - ✓ D. Une amende
 - E. Une interdiction définitive d'exercer ✓
8. La vocation du médecin consiste à : (RF)
- A. défendre la santé de l'homme. ✓
 - B. soulager les souffrances. ✓
 - C. respecter la dignité du malade ✓
 - D. porter secours au malade en danger ✓
 - ✓ E. Octroyer illégalement des droits aux malades
9. Les exigences d'un bon comportement de l'étudiant en médecine, sont : (RF)
- A. Avoir le sens de responsabilité dès le début des études. ✓
 - B. Agir selon les principes éthiques et dans la cadre légal ✓
 - C. Avoir une attitude respectueuse vis-à-vis des personnes, avec lesquelles il est en contact ✓
 - ✓ D. Avoir un comportement en public, portant atteinte à la dignité de la profession médicale
 - E. Avoir de l'empathie pour les patients ✓
10. Les sanctions disciplinaires infligées par la faculté à un étudiant, en cas d'un manquement aux règles de l'établissement, peuvent être : (RF)
- A. Un avertissement.
 - ✓ B. Une amende
 - C. Une suspension des cours.
 - D. Une exclusion de l'université.
 - E. Un blâme.
11. L'euthanasie en Algérie est : (RJ)
- A. Permise pour les malades atteints d'une maladie incurable, invalidante.
 - B. Permise par le conseil national d'éthique des sciences médicales, sous certaines conditions.
 - ✓ C. Qualifié de meurtre
 - D. Un droit du malade prévu par la législation en vigueur
 - E. Est pratiqué avec le consentement du malade.

- 12. L'euthanasie doit être différenciée : (RF)**
- A. Du refus de soins par le patient ✓
 - ✗ B. Du refus de donner un traitement médical lorsque ses inconvénients sont supérieurs à ses bienfaits ✓
 - C. De l'administration des médicaments pour alléger les douleurs mais potentiellement mortels
 - D. Du suicide assisté
 - E. De l'homicide volontaire
- 13. Les obligations des médecins face aux personnes mourantes incluent (RF)**
- ✗ A. L'administration de soins palliatifs
 - B. Le contrôle de la douleur et des symptômes ✓
 - C. Le soutien social du patient ✓
 - D. Le maintien obligatoire du mourant dans l'ignorance de la réalité de son état ✓
 - E. La divulgation des informations à un membre de la famille ✓
- 14. Le modèle paternaliste de la relation médecin – malade : (RF)**
- A. Est le modèle le plus ancien ✓
 - ✗ B. Le malade est écarté de la décision médicale ✗
 - C. Le malade est en situation de dépendance vis-à-vis de son médecin ✓
 - D. Est conforme aux données éthiques, déontologiques et juridiques en vigueur ✓
 - E. Génère une double attitude, autoritaire du médecin et passive du malade
- 15. La relation médecin – malade : (RF)**
- A. Est une relation faite d'attente et d'espérance mutuelle ✓
 - B. Est basée sur l'information et le consentement ✓
 - C. Engendre une dépendance bilatérale
 - D. Le pouvoir du médecin est lié à ses connaissances médicales ✓
 - ✗ E. Le malade se sent, souvent en position de supériorité
- 16. Dans la relation médecin malade : (RF)**
- ✗ A. Le malade est source de bénéfice et de satisfaction pour le médecin
 - B. Les demandes du malade sont explicites (compétences) et implicites (écoutes et disponibilité) ✓
 - C. C'est une relation de confiance, égalitaire ✓
 - D. C'est une relation contractuelle
 - E. Elle était qualifiée de relation hippocratique, dans l'antiquité ✓

17. Le modèle de la relation médecin malade le plus conforme aux données éthiques, juridiques et déontologiques en vigueur est : (RJ)

- A. Le modèle autoritariste
- B. Le modèle autonome
- C. Le modèle scientifique
- D. Le modèle empathique
- ✓ E. Le modèle paternaliste

18. L'attitude l'étudiant en médecine envers la famille du patient doit refléter : (RF)

- A. Le désir de prodiguer des soins au patient ✓
- ✗ B. La froideur et la distance envers la famille du patient
- C. Le respect et la compassion pour le patient et sa famille ✓
- D. L'empathie et la bienveillance ✓
- E. La compréhension de la souffrance endurée par le patient ✓

19. L'utilisation appropriée d'internet comprend : (RF)

- A. Le respect de la vie privée et la confidentialité de l'identité du malade ✓
- B. La protection du dossier médical ✓
- ✗ C. Les blogueurs ne sont pas responsable du contenu de leur blog
- D. Le contenu des communications électroniques doit être respectueux et professionnel ✓
- E. Les renseignements affichés sur le WEB sont permanents et publics

20. Le malade : (RF)

- A. Est libre de choisir ou de quitter son médecin ✓
- B. A droit à une information loyale et intelligible ✓
- C. A droit au respect de sa personne et de sa dignité ✓
- D. Doit bénéficier d'avantages sociaux auxquels il a droit ✓
- ✗ E. Peut être laissé dans l'ignorance d'un diagnostic ou d'un pronostic grave

N°	Rép.	Barème
1	A	2
2	E	1
3	B	1
4	E	1
5	B	1
6	E	1
7	D	1
8	E	1
9	D	1
10	B	1
11	C	1
12	E	1
13	D	1
14	D	1
15	E	1
16	C	1
17	D	1
18	B	1
19	C	1
20	A	0